Notice de montage

Cave de jardin 200 × 480

Natural FRIDGE®

1. Usage prévu et description du produit

La cave de jardin 200 × 480 Natural Fridge est une cave en plastique prête à l'emploi, avec entrée par le haut, destinée au stockage de légumes, de fruits, de boissons, de conserves et d'autres denrées emballées. La cave est livrée entièrement prête à être enterrée.

La coque est fabriquée d'une seule pièce par rotomoulage en polyéthylène de qualité alimentaire et renforcée par des nervures de rigidité. À l'intérieur se trouve une structure en acier robuste qui renforce également les parois de la coque. La coque ne nécessite ni étanchéité complémentaire ni protection anticorrosion.

L'entrée est verticale, avec une double fermeture : une trappe extérieure en plastique et une porte intérieure isolée avec serrure. À l'intérieur : quatre niveaux d'étagères, un plancher en contreplaqué hydrofuge, une échelle métallique, une ventilation naturelle (entrée et extraction d'air) — un tuyau d'extraction Ø110 mm et deux tuyaux d'entrée d'air Ø75 mm —, un éclairage LED et une station météo.

Plan coté

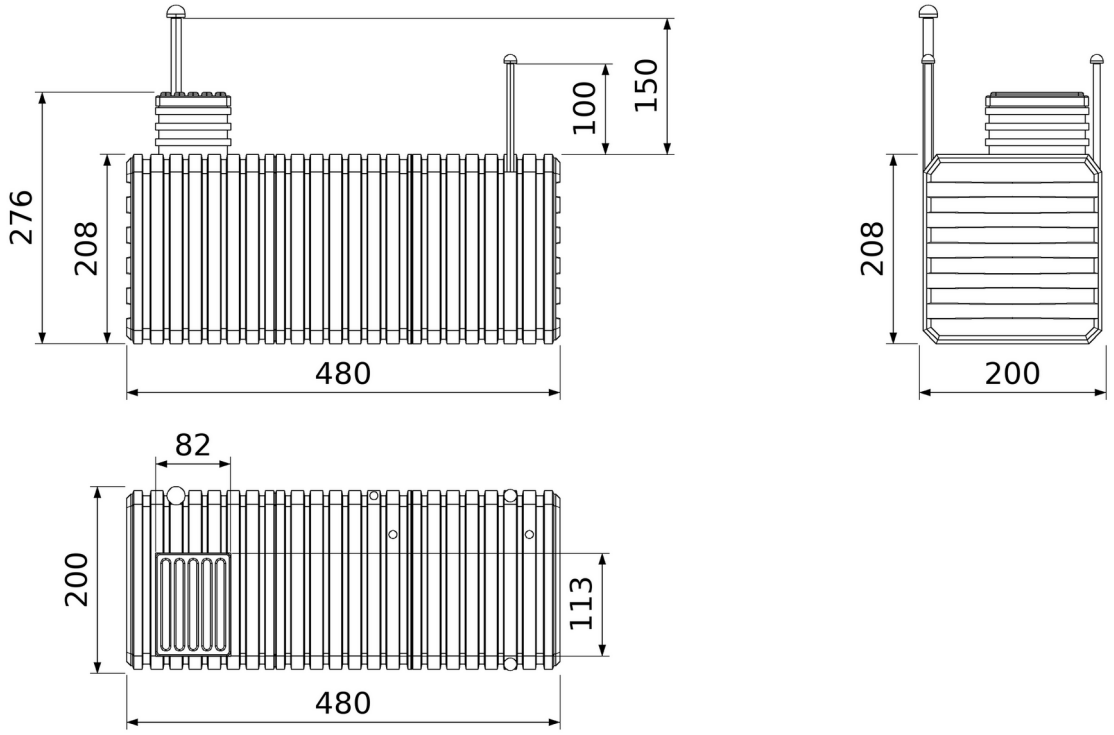

Cave de jardin 200 × 480 — trois vues, cotes en centimètres

Les dimensions réelles peuvent différer de ±3 % de celles indiquées sur le plan en raison du retrait du polyéthylène.

Dimensions principales

Caractéristique	Valeur
Encombrement de la coque, longueur × largeur	480 × 200 cm
Hauteur de la coque	208 cm
Hauteur jusqu'au sommet de la trappe	276 cm
Trappe extérieure, en plan	82 × 113 cm
Ouverture d'entrée	70 × 100 cm
Volume intérieur	17,5 m³
Étagères	4 niveaux, profondeur 18–35 cm, surface 13,1 m²
Tuyaux de ventilation	extraction Ø110 mm — 1,5 m ; deux entrées d'air Ø75 mm — 1,0 m chacune
Fouille, longueur × largeur × profondeur	520 × 240 × 268 cm
Poids de la coque	environ 1800 kg

Attention

La cave ne peut être installée que si le niveau de la nappe phréatique est bas — pas plus haut que 1,7 m sous le niveau du terrain.

Un système de drainage autour de la cave est obligatoire (section 3).

L'épaisseur maximale de terre au-dessus de la cave est de 50 cm au-dessus de la couche d'isolant. Il est recommandé d'utiliser une terre végétale légère.

Équipement intérieur

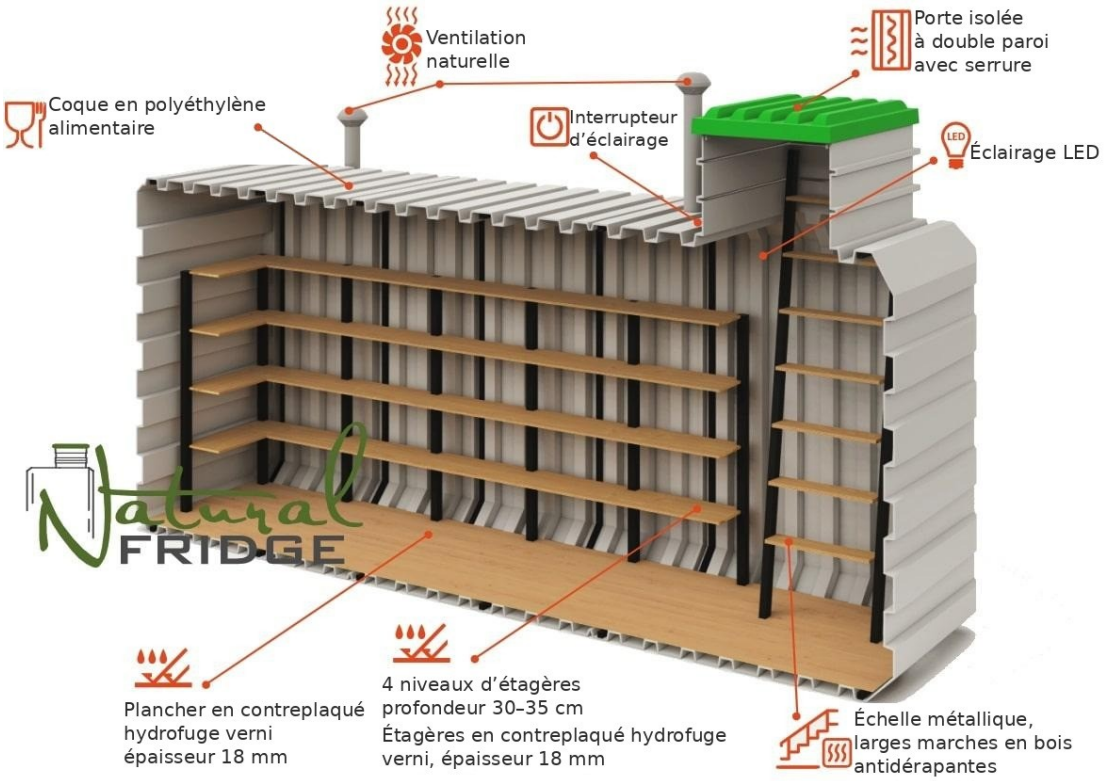

Cave en coupe : étagères, échelle, éclairage et ventilation

2. Contenu de la livraison

- Coque de la cave avec structure en acier — 1 pièce

- Étagères en contreplaqué hydrofuge — 4 niveaux
- Plancher en contreplaqué hydrofuge — 1 lot
- Échelle métallique à marches en bois — 1 pièce
- Trappe extérieure en plastique — 1 pièce
- Tuyau de ventilation Ø110 mm, 1,5 m, avec chapeau — 1 pièce
- Tuyau de ventilation Ø75 mm, 1,0 m, avec chapeau — 2 pièces
- Té d'évacuation 100 × 50 × 100 mm pour la sortie du câble — 1 pièce
- Éclairage LED avec interrupteur — 1 pièce
- Bloc d'alimentation 220 / 12 V — 1 pièce
- Station météo (température et humidité) — 1 pièce

Non compris dans la livraison

Béton sec, armatures, isolant XPS, géotextile, sable de remblai.

Tube annelé pour le puisard de drainage, drain enrobé, pompe de drainage, tuyau de refoulement Ø32 mm et ses raccords.

Câble enterrable 2 × 2,5 mm² ou 2 × 4 mm² et gaine de protection Ø20 mm.

Sangles à cliquet d'une capacité de 5 t et d'une longueur de 7 m — 3 pièces (ou câbles en acier gainés de polymère, Ø 12 mm minimum).

Terrassement, grue ou camion-grue pour la pose de la coque.

3. Système de drainage

La cave est enterrée presque entièrement. Lorsque le niveau de la nappe phréatique monte, la coque subit une forte pression de la terre et de l'eau. C'est pourquoi un drainage autour de la cave est obligatoire. Le système comprend un drain périphérique autour de la coque, un puisard de drainage et une pompe immergée avec conduite de refoulement.

Schéma du système de drainage : dalle, drain périphérique, puisard en coupe, pompe et conduite de refoulement

Puisard de drainage

Le puisard est réalisé en tube annelé d'un diamètre intérieur d'au moins 40 cm et d'une hauteur de 2,8 m. Il est placé dans une fosse séparée de 70 × 70 cm creusée à l'extrémité de la fouille. Cette fosse a la même profondeur que la fouille. Le fond du puisard est fermé et se situe au niveau du dessous de la dalle — pas plus haut que le fond de la cave.

L'espace entre la paroi du puisard et le terrain est comblé avec du béton sec. Le haut du puisard dépasse de 5–10 cm au-dessus du niveau du terrain et est fermé par un couvercle.

Drain périphérique

On utilise un drain annelé souple Ø110 mm enrobé de fibre de coco. Il est posé sur la dalle contre la coque, dans l'angle entre la paroi et le fond, d'un seul tenant sur trois côtés de la cave. Sur le quatrième côté, les deux extrémités sont raccordées au puisard. Longueur de drain par produit — 14,2 m. Une fois posé, le drain est recouvert de sable grossier ou de gravillons.

Pompe de drainage et conduite de refoulement

Une pompe de drainage immergée avec interrupteur à flotteur est descendue dans le puisard. La pompe est posée sur un support ou suspendue de sorte que son bord inférieur se trouve à 10 cm au-dessus du fond du puisard. La pompe fonctionne automatiquement et évacue l'eau en cas de montée brutale de la nappe phréatique.

Un tuyau de refoulement Ø32 mm part de la pompe vers le haut. Au-dessus du niveau du terrain, il forme un coude à 90° et dépasse de 10 cm la paroi du puisard. La conduite d'évacuation est raccordée à cette sortie — vers le réseau d'eaux pluviales, un fossé de drainage ou un terrain situé en contrebas de la parcelle.

> **Important**
>
> Vérifiez que le flotteur de la pompe se déplace librement et ne touche pas les parois du puisard.
>
> La pompe est alimentée par un circuit séparé protégé par un dispositif différentiel.
>
> La sortie du tuyau de refoulement ne doit pas être dirigée vers la cave : l'eau doit s'écouler à l'écart de la fouille.

4. Équipement électrique

La cave est équipée d'un éclairage LED 12 V avec interrupteur intérieur. L'alimentation provient du réseau 220 V via un bloc d'alimentation 220 / 12 V qui convertit le courant alternatif en courant continu.

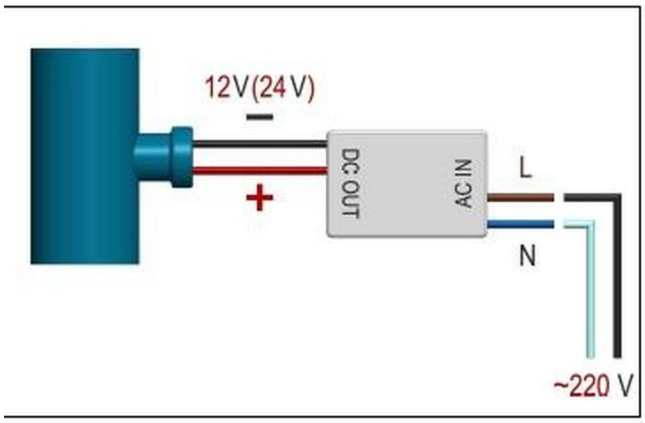

Schéma de raccordement de l'éclairage : sortie du câble par le té 100 × 50 × 100 mm, bloc d'alimentation 220 / 12 V

Un câble enterrable 2 × 2,5 mm² ou 2 × 4 mm² est posé entre la cave et le point de raccordement au réseau. Il est recommandé de poser le câble dans une gaine en polyéthylène Ø20 mm.

Le câble d'alimentation électrique sort de l'intérieur de la cave par un té d'évacuation gris 100 × 50 × 100 mm monté à la base du tuyau de ventilation d'extraction : le câble passe par la dérivation latérale du té,

équipée d'un presse-étoupe. Sur le schéma, le té est représenté à gauche. Le té est compris dans la livraison.

> **Important**
>
> Vérifiez la polarité du raccordement (+ / −) avant la mise sous tension.
>
> Tous les travaux sur le réseau 220 V doivent être réalisés par un électricien qualifié.

5. Montage et matériaux nécessaires

À une profondeur d'environ 2,5 m, la coque subit une forte poussée des terres. Celle-ci est encore plus élevée lorsque la nappe phréatique est haute et dans les sols argileux, qui bougent sous l'effet du gel. Réalisez donc le montage de la cave en respectant strictement cette notice. Avant de commencer les travaux, déterminez le niveau de la nappe phréatique et la nature du sol du terrain.

5.1. Matériaux par produit

Matériau	Quantité
Terre extraite de la fouille et de la fosse	34,8 m³
Béton sec pour la dalle 520 × 240 × 15 cm	1,87 m³
Béton sec pour l'enrobage de la coque, couche de 20 cm, hauteur 1 m	3,60 m³
Béton sec pour l'enrobage du puisard	environ 0,8 m³
Béton sec au total	environ 6,3 m³
Armatures Ø12 pour la dalle, barres longitudinales espacées de 20 cm	12 barres × 5,1 m = 61,2 m / 54 kg
XPS 100 mm — face supérieure	9,03 m² — 13 panneaux de 0,6 × 1,2 m
XPS 50 mm — côtés et extrémités sur 60 cm vers le bas, entrée	9,56 m² — 14 panneaux de 0,6 × 1,2 m
Géotextile	environ 23 m²
Drain Ø110 enrobé	14,2 m
Tube annelé pour le puisard, Ø400 intérieur	2,8 m
Tuyau de refoulement Ø32	environ 3,5 m
Sable de remblai	environ 13,1 m³
Terre végétale légère au-dessus de l'isolant, couche de 35 cm	environ 4,1 m³

Les quantités sont calculées d'après le modèle 3D du produit, sans marge pour les pertes. Ajoutez 5–10 % lors de la commande.

5.2. Béton sec

On utilise un béton prêt à l'emploi à consistance sèche (mélange sec) de classe C8/10–C12/15. Le mélange est mis en place par couches de 30–40 cm ; chaque couche est humidifiée uniformément puis compactée — le béton sec durcit ainsi plus rapidement.

5.3. Outillage et sécurité

Lors du remblaiement de la cave, n'utilisez pas d'engins de chantier à moins de 1 m de la coque. Aucune circulation de véhicules n'est autorisée à moins de 1 m de la cave, sur tout son périmètre. Compactez le remblai le long des parois uniquement avec des outils manuels.

5.4. Étapes du montage

Étape 1. Fouille

La fouille mesure 520 × 240 cm au fond, pour une profondeur de 268 cm depuis le niveau du terrain. Elle

dépasse la coque de 20 cm de chaque côté. Cette profondeur permet d'enterrer la cave de sorte que le bord inférieur de la trappe extérieure se trouve 5–10 cm au-dessus du niveau du terrain : ainsi, l'eau de pluie et de fonte des neiges ne pénètre pas dans la cave. Réalisez des parois de fouille verticales en conservant les dimensions sur toute la hauteur. À l'extrémité, creusez en plus une fosse de 70 × 70 cm de même profondeur pour le puisard de drainage. Volume de terre extraite : environ 34,8 m³.

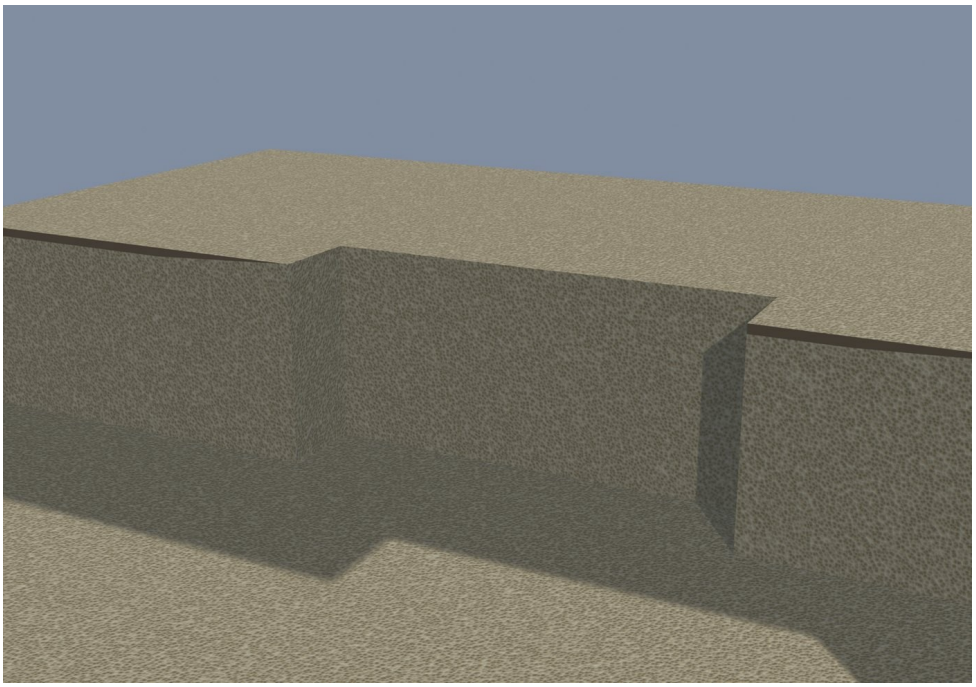

Étape 1. Fouille de 520 × 240 cm, profondeur 268 cm, et fosse du puisard

Étape 2. Dalle en béton sec

Au fond de la fouille, réalisez une dalle en béton sec de 520 × 240 cm et de 15 cm d'épaisseur. Posez d'abord une couche de 10 cm, puis des barres d'armature longitudinales Ø12 mm espacées de 20 cm parallèlement au grand côté : 12 barres de 5,1 m. Par-dessus, une couche de 5 cm. Chaque couche est humidifiée puis compactée. Consommation de béton sec — 1,87 m³.

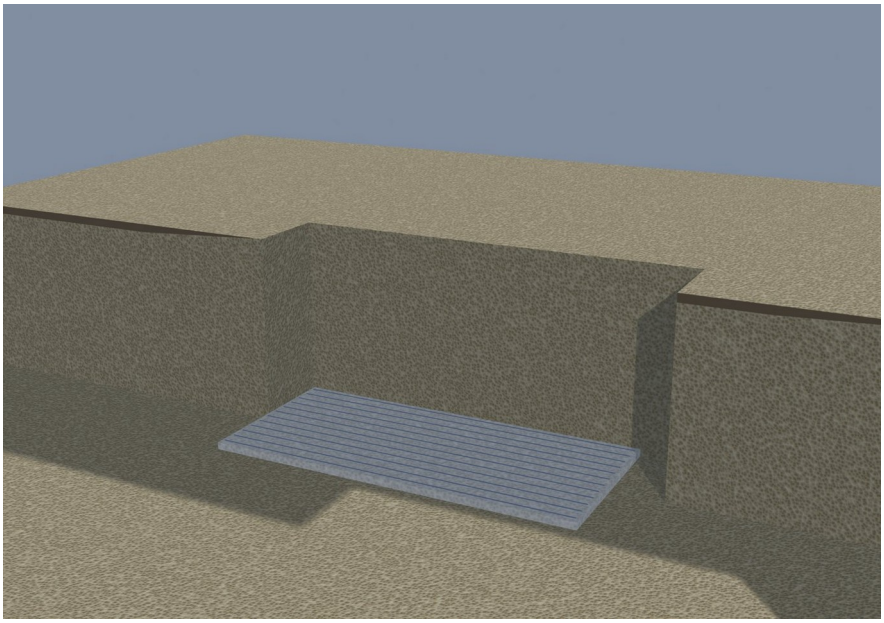

Étape 2. Couche de béton sec de 10 cm et barres longitudinales Ø12 mm espacées de 20 cm

Remarque. Les barres transversales ne sont pas obligatoires. Au lieu des barres longitudinales, on peut poser un treillis en barres Ø12 mm à mailles de 20 × 20 cm.

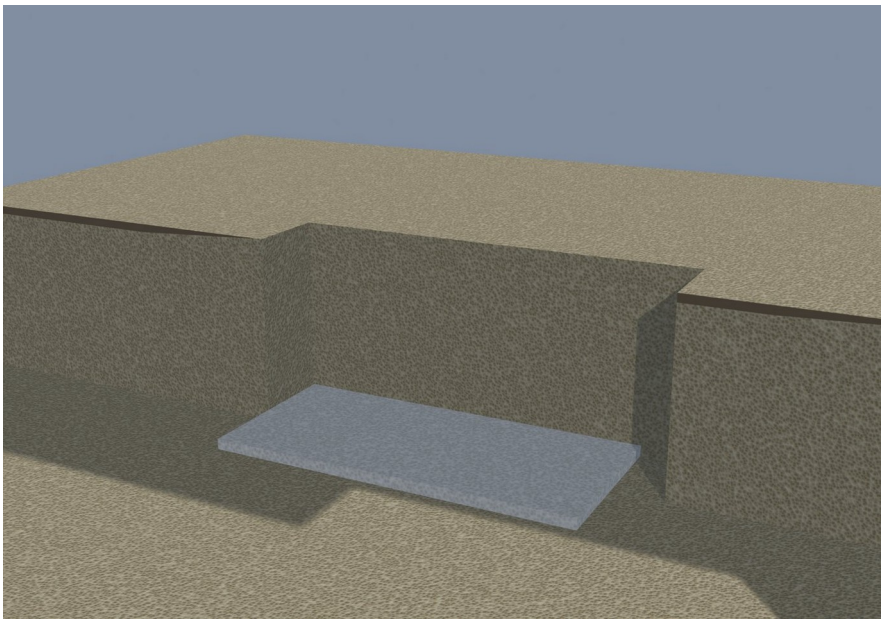

Étape 2. Dalle terminée, épaisseur 15 cm

Prévoyez dans la dalle des boucles ou des ancrages pour les sangles à cliquet.

Étape 3. Puisard de drainage

Le puisard est placé dans la fosse à l'extrémité de la fouille. Son fond se situe au niveau du dessous de la dalle ; l'espace autour est comblé avec du béton sec. Détails en section 3.

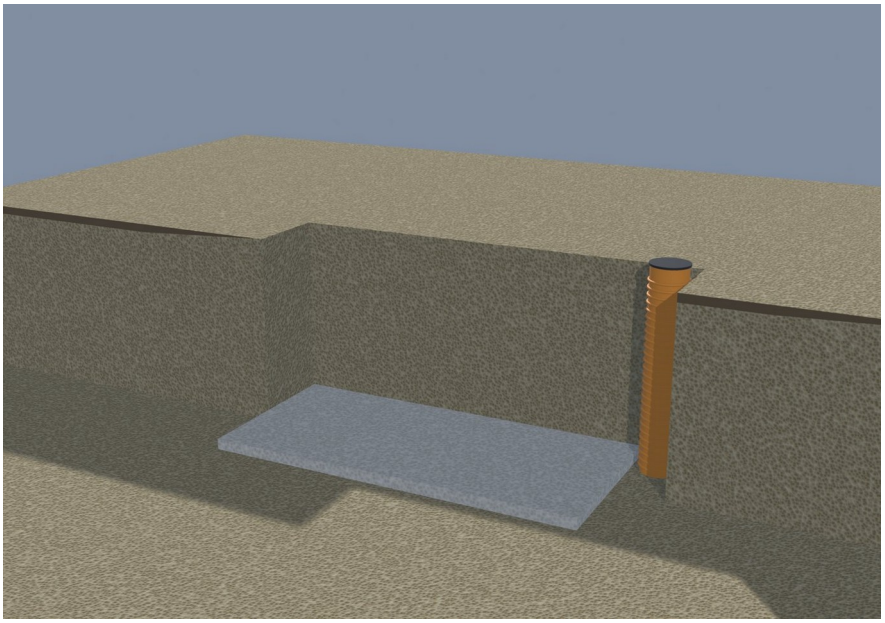

Étape 3. Puisard de drainage dans sa fosse

Étape 4. Pose de la coque

La coque est descendue sur la dalle à l'aide d'une grue ou d'un camion-grue et centrée sur la dalle. L'entrée se trouve à l'extrémité opposée au puisard de drainage. La coque est fixée à la dalle par deux sangles à cliquet ou deux câbles.

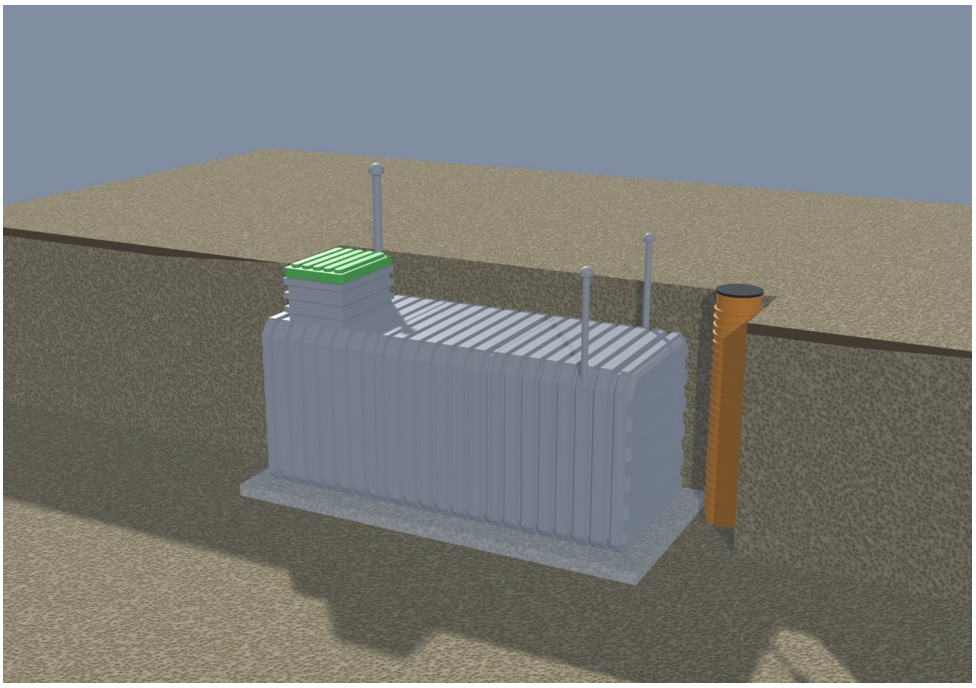

Étape 4. Coque posée sur la dalle

Étape 5. Drain et pompe

Le drain Ø110 mm enrobé est posé sur la dalle autour de la coque, ses deux extrémités étant raccordées au puisard. La pompe est descendue dans le puisard et la conduite de refoulement Ø32 mm est installée, avec sa sortie au-delà de la paroi du puisard. Détails en section 3.

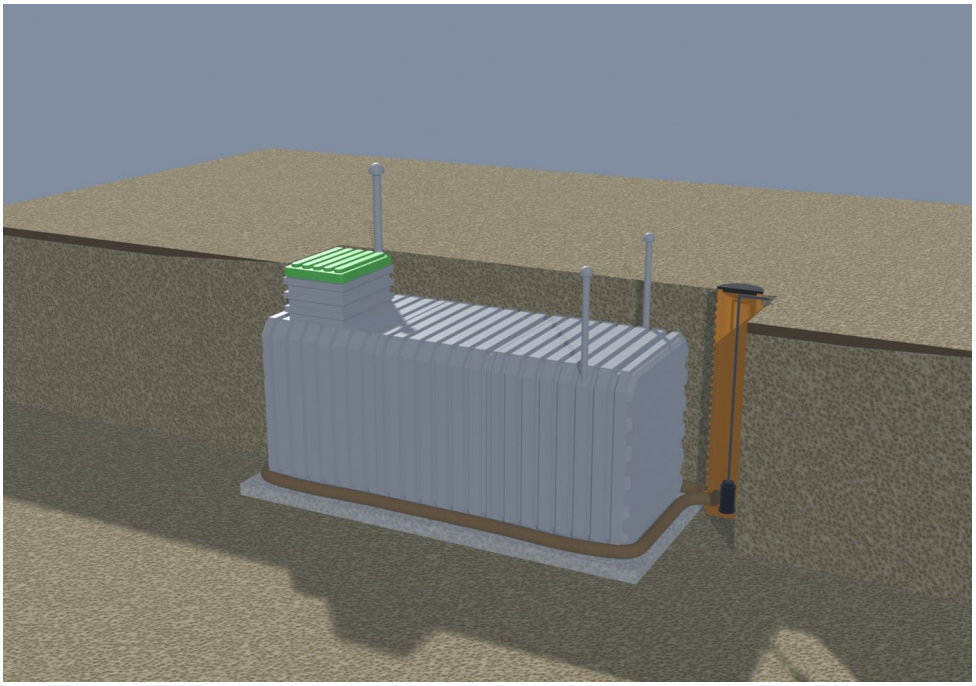

Étape 5. Drain périphérique, pompe et conduite de refoulement

Étape 6. Ventilation

Les tuyaux de ventilation sont placés verticalement dans les manchons de la coque et coiffés de chapeaux. Le tuyau d'extraction Ø110 mm, d'une hauteur de 150 cm, se trouve à l'avant de la cave, près de l'entrée, et dépasse d'environ 1 m au-dessus du sol : il évacue l'air de la partie haute de la cave. Il est fixé à la cave par l'intermédiaire du té 100 × 50 × 100 mm, dont la dérivation latérale sert à la sortie du câble électrique (section 4).

À l'arrière de la cave se trouvent deux tuyaux d'entrée d'air Ø75 mm de 1 m de hauteur chacun, disposés symétriquement, l'un à gauche et l'autre à droite de la coque. Ils dépassent d'environ 0,5 m au-dessus du

sol et amènent de l’air frais dans la partie basse de la cave.

En hiver par grand froid (en dessous de −20 °C) et en été par forte chaleur (au-dessus de +30 °C), limitez l’entrée d’air en obturant partiellement les tuyaux d’entrée d’air. Il est recommandé d’isoler le tuyau d’extraction afin d’éviter la formation de condensation.

Étape 7. Enrobage de la coque en béton sec

Pour le montage de cette cave, l’enrobage de la partie basse de la coque en béton sec est obligatoire : il s’oppose à la poussée d’Archimède exercée par la nappe phréatique. La coque est enrobée de béton sec sur tous les côtés, par couches de 30–40 cm. Chaque couche est humidifiée puis compactée. L’épaisseur de béton sec autour de chaque paroi est d’au moins 20 cm. L’enrobage est réalisé jusqu’à une hauteur de 1 m depuis le bas de la coque. Consommation — 3,60 m³.

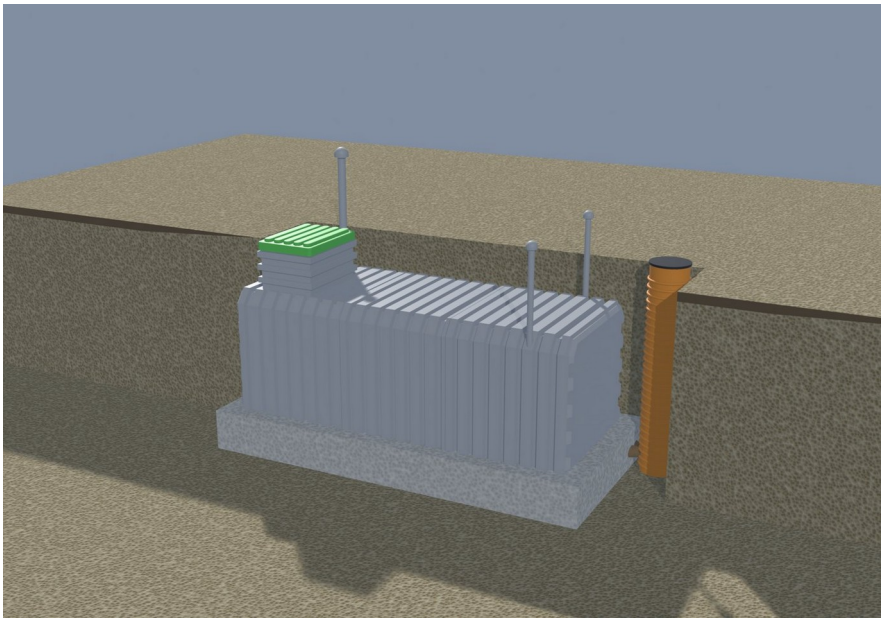

Étape 7. Première couche de béton sec, 40 cm

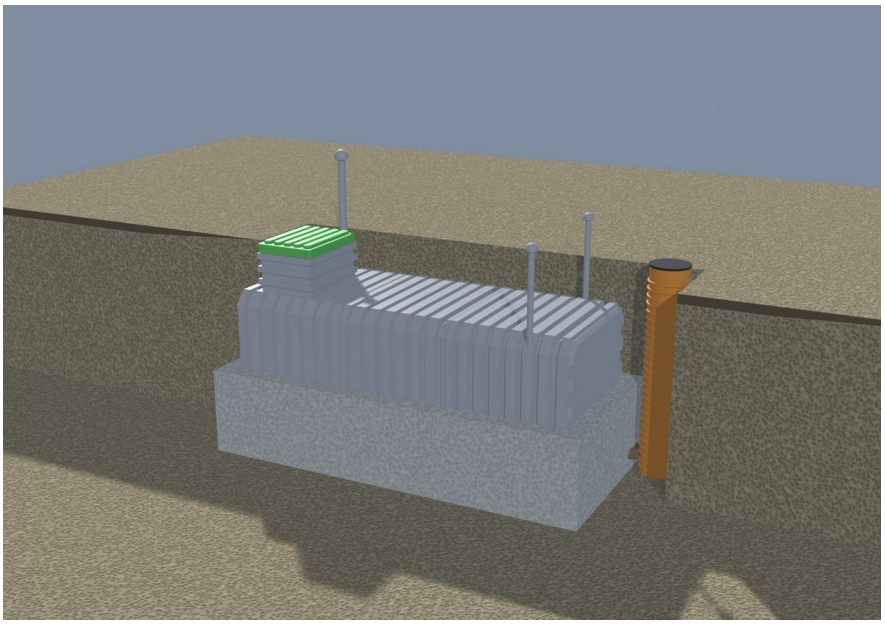

Étape 7. Enrobage en béton sec jusqu’à 1 m de hauteur

Étape 8. Isolation

Pour réduire les variations de température à l’intérieur de la cave, le haut de la coque est isolé avec du polystyrène extrudé (XPS). Face supérieure — panneaux de 100 mm, 9,03 m², 13 panneaux de 0,6 × 1,2 m. Les panneaux du dessus recouvrent les chants des panneaux latéraux.

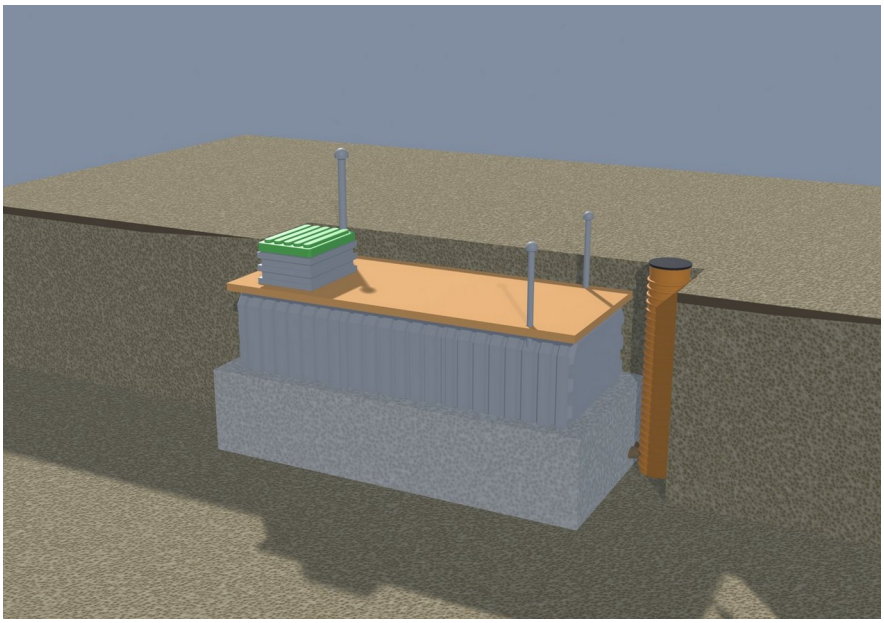

Étape 8. Isolation de la face supérieure, XPS 10 cm

Les côtés et les extrémités sont isolés avec des panneaux de 50 mm sur 60 cm vers le bas depuis la face supérieure, l'entrée avec les mêmes panneaux de 50 mm jusqu'au niveau du terrain. Au total 9,56 m², 14 panneaux. Posez les panneaux bord à bord et décalez les joints dans les angles.

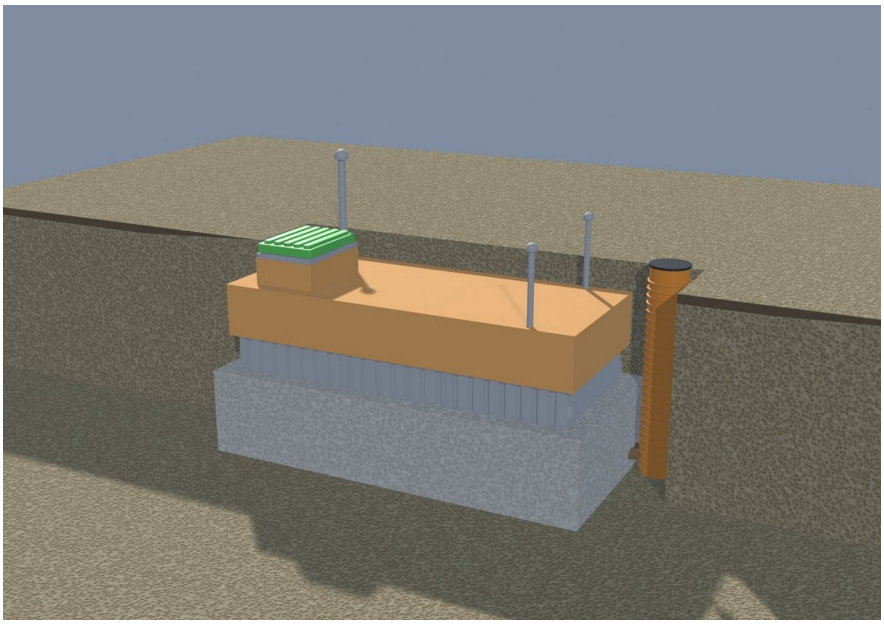

Étape 8. Isolation des côtés, des extrémités et de l'entrée, XPS 5 cm

Étape 9. Géotextile

Tout l'isolant est recouvert de géotextile avec un recouvrement des lés de 10–15 cm. Le géotextile protège l'isolant et empêche la terre de colmater les joints. Consommation : environ 23 m².

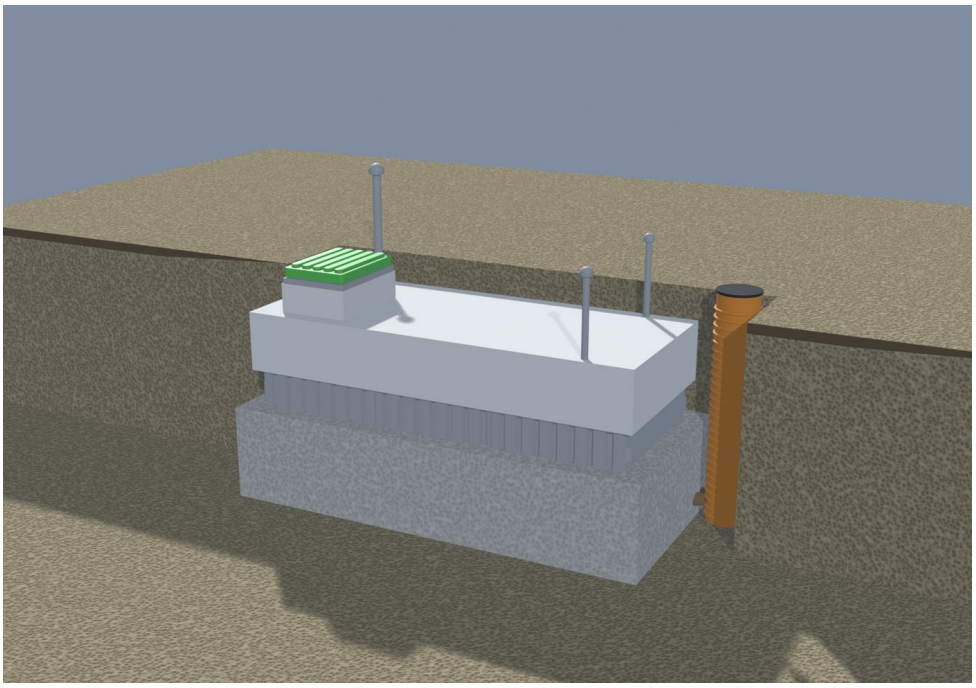

Étape 9. Isolant recouvert de géotextile

Étape 10. Remblaiement au sable

L'espace entre la coque et les parois de la fouille est remblayé au sable jusqu'au haut de l'isolant, par couches de 30 cm compactées avec des outils manuels. Volume de sable : environ 13,1 m³.

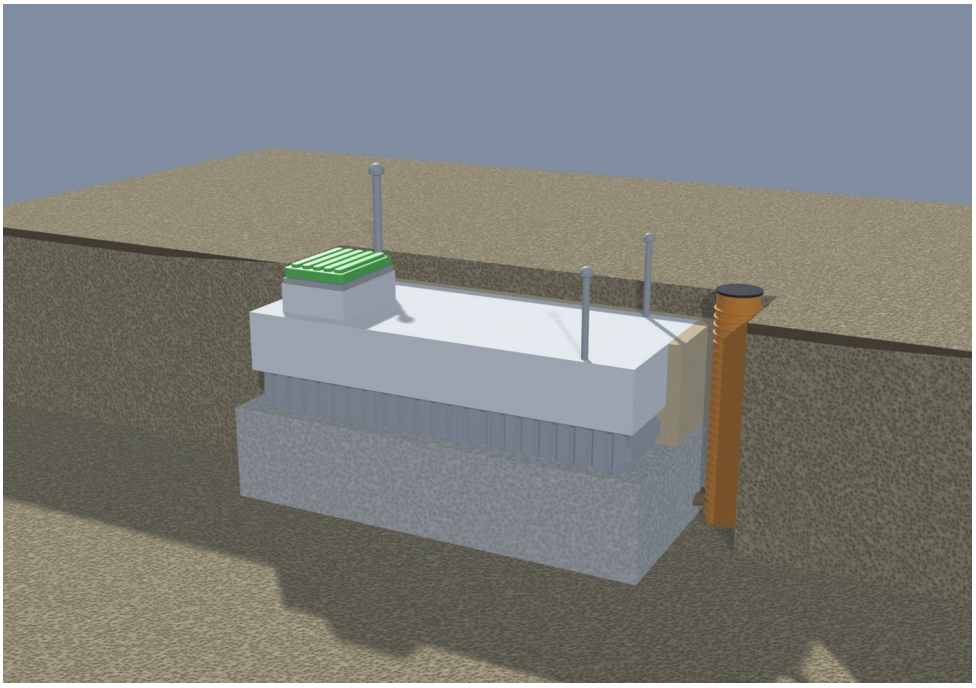

Étape 10. Remblaiement au sable, vue en coupe

Étape 11. Terre et gazon

Au-dessus de l'isolant, étalez une couche de 35 cm de terre végétale légère jusqu'au niveau du terrain — environ 4,1 m³. L'épaisseur maximale de terre au-dessus de la cave est de 50 cm au-dessus de l'isolant. N'utilisez pas de terre argileuse lourde pour le remblai.

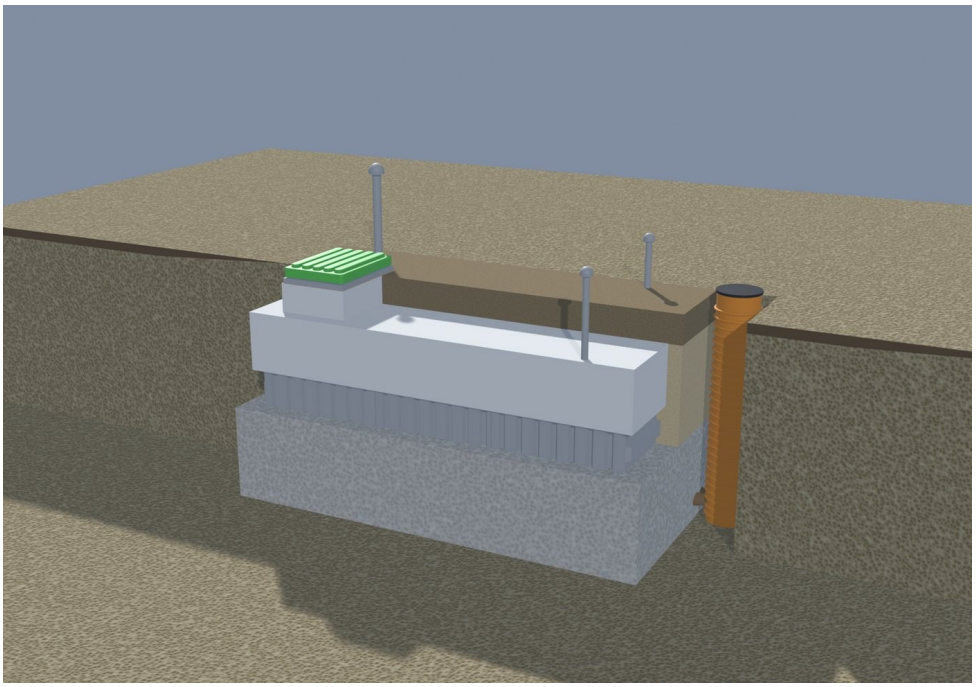

Étape 11. Remblaiement en terre, vue en coupe

Seuls restent visibles au-dessus du sol la trappe extérieure — son bord inférieur se trouve 8 cm au-dessus du niveau du terrain —, les deux tuyaux de ventilation avec leurs chapeaux et le couvercle du puisard de drainage.

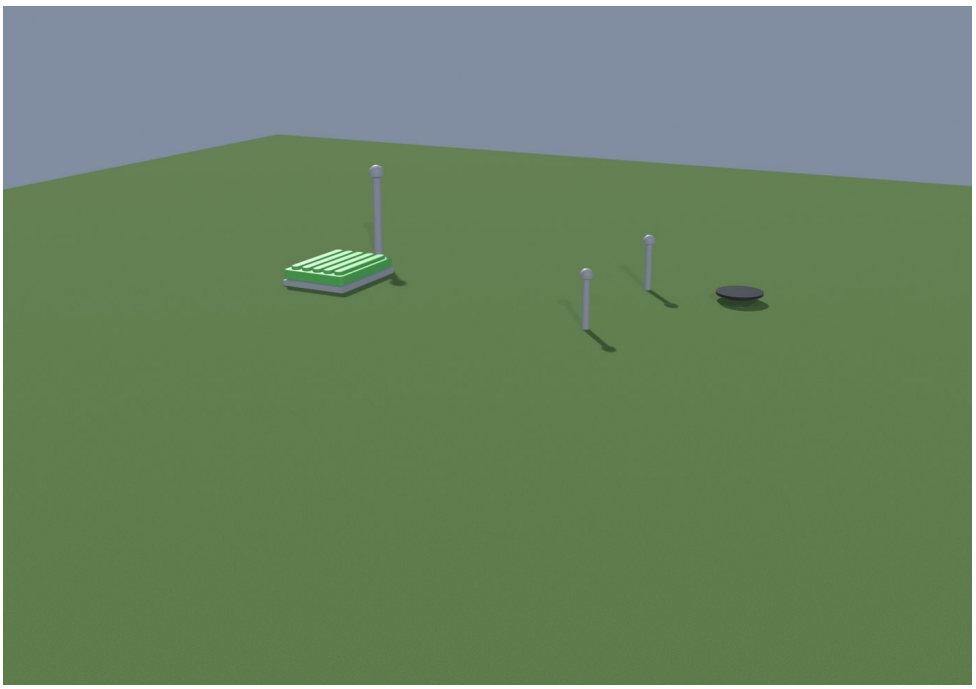

Cave terminée après remblaiement et remise en place du gazon

Après le montage

Dans les semaines qui suivent le montage, les parois de la coque, sous la pression de la terre, viennent s'appuyer contre la structure et les étagères ; entre les éléments de la structure, les parois peuvent légèrement fléchir vers l'intérieur. C'est normal.

En cas de forte différence de température, de la condensation peut apparaître sur la porte et les parois. Elle s'évapore d'elle-même et il n'est pas nécessaire de l'essuyer. Par grand froid, du givre peut se former sur la face intérieure de la trappe ; si cela se produit souvent, isolez la porte par l'intérieur avec de la mousse isolante.

6. Conditions de garantie

Pendant la durée de la garantie, l'acheteur a droit à la réparation gratuite du produit en cas de défaut de fabrication. La garantie couvre le bon fonctionnement des équipements, la qualité du matériau alimentaire de la coque, le plancher et les étagères, ainsi que les assemblages mécaniques et soudés.

La garantie est limitée aux défauts de fabrication et ne couvre pas :

- l'usure normale des pièces, le vieillissement naturel, les dommages à la peinture et aux surfaces dus à l'utilisation et à l'environnement, notamment aux substances agressives, aux intempéries, à la pollution industrielle, aux produits chimiques, à la sève des plantes, aux pierres et au sel
- les légers écarts géométriques sans incidence sur la qualité du produit, notamment les écarts de dimensions dus aux particularités du rotomoulage
- les dommages causés par des catastrophes naturelles, un incendie, des causes domestiques ou un cas de force majeure
- les dommages causés par des tiers, notamment lors d'une livraison ou d'un montage non conformes à la notice
- les dommages et déformations dus à une modification de la géométrie après la fin du montage
- la corrosion due aux rayures et aux éclats de peinture sur la structure et les assemblages

La garantie est annulée si le produit a été réparé, ou si une réparation a été tentée, par des personnes (entreprises) sans consultation préalable du fabricant.

Élément	Durée
Produit dans son ensemble	24 mois
Station météo, éclairage LED	12 mois
Durée de vie prévue	au moins 50 ans

Conservez cette notice

La notice vous sera utile pour l'entretien du produit et en cas de recours à la garantie.

Fabricant

Société	BPR-PLASTECH SPÓŁKA Z OGRANICZONĄ ODPOWIEDZIALNOŚCIĄ
Adresse	Konduktorska 18, lok. 7, 02-775 Warszawa, Polska
Adresse postale	ul. Bruzdowa 125 A / 12, 02-991 Warszawa, Polska
NIP / REGON / KRS	PL9662114813 / 368194329 / 0000693472
Téléphone	+48 730 750 773
E-mail	info@nfridge.eu · info@ziemianka.com.pl
Sites Internet	nfridge.eu · ziemianka.com.pl
	© 2026